



CENTRE COMMUNAL  
D' ACTION SOCIALE  
**LA TRINITÉ**

### DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<u>NOMBRE D'ADMINISTRATEURS :</u>  En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 13	L'an deux mille vingt quatre  Le mardi 09 avril 2024  Le conseil d'administration du CCAS de LA TRINITE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au CCAS, sous la présidence de M. POLSKI Ladislav, Président.  Date de la convocation du conseil d'administration envoyée le 28 mars 2024
--	--

OBJET : Admission en non-valeur

#### Présents :

Mme MOUTON Adeline  
Mme DEPAGNEUX-SEGAUD Isabelle  
Mme NICOLETTI Rosalba  
Mme BERMOND Fabienne  
M. UGOLINI Gilles  
Mme SIGNORIO Odette  
Mme LEROY Evelyne  
M. VESTRI Pierre  
M. ABEJAN Claude  
M. PIERRE Vincent

#### Excusés et représentés :

M. POLSKI Ladislav représenté par Mme DEPAGNEUX Isabelle  
Mme DANIEL Sylvie représentée par Mme BERMOND Fabienne  
M. PORTELLI Laurent représenté par M. UGOLINI Gilles

#### Excusés et non-représentés :

Mme MARTELLO Isabelle  
Mme TRABUCATTI Maryline

#### Secrétaire de séance :

Mme PERRISSIN Aurore

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le



ID : 006-260602008-20240422-DEL5\_ADNONVALEU-DE



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 9 avril 2024

**N° 5**

Rapporteur : Monsieur Ladislas POLSKI Président .

Objet : **Admission en non-valeur**

Classification : **7.1 décision budgétaire**

---

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

**Considérant** les états des produits irrécouvrables dressés par le comptable public :

- liste 5772320112 pour 2 293.39€
- liste 5667640012 pour 258.76€,

**Considérant** que les admissions en non-valeur, créances pour lesquelles, malgré les diligences effectuées, aucun recouvrement n'a pu être obtenu (montant inférieur à un seuil de poursuites, combinaison infructueuse d'actes).

**Considérant** la demande du comptable public d'admission en non-valeur des créances n'ayant pu faire l'objet de recouvrement après mise en œuvre de toutes les voies d'exécution.

**Considérant** que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur par l'Assemblée Délibérante ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables,

**Considérant** que le titre 92/2016 de la liste 5772320112 a été soldé

**Considérant** le détail des sommes à admettre en non-valeur pour un total de 2 372.15€ :



CENTRE COMMUNAL  
D' ACTION SOCIALE  
**LA TRINITÉ**

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 006-260602008-20240422-DEL5\_ADNONVALEU-DE

Berger  
Levrault

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 avril 2024

N° 5

Rapporteur : Monsieur Ladislav POLSKI Président

Objet : **Admission en non-valeur**

Classification : **7.1 décision budgétaire**

### Liste 5772320112

- . Titre 64/2016 pour 1 054,62€
- . Titre 8/2016 pour 363,91
- . Titre 55/2016 pour 308,10€
- . Titre 45/2013 pour 386,76€ personne décédée

### Liste 5667640012

- . Titre 27/2019 pour 58,54
- . Titre 92/2018 pour 161,10€ personne décédée
- . Titre 4688621433/2019 pour 39,12€

**Considérant** que les crédits ont été votés au budget primitif à l'article 6541 Créances admises en non-valeur pour 2 600€

**Je vous propose, mes chers collègues, de bien vouloir :**

**1 - Approuver** l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessus, correspondant aux listes des produits irrécouvrables dressées par le comptable public.

Fait et délibéré à la Mairie de la Trinité les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,  
Le Président,

Ladislav POLSKI  
Maire de La Trinité



Vote du Conseil d'Administration :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0